

Tapis de protection des bâtiments PROFIMAT® - différentes dimensions



- Protection du support/de la bande d'étanchéité sur les toits plats classiques (selon les normes DIN 18531, 18533, 18535)
- Grande résistance et capacité de charge
- Imputrescible
- Élasticité durable
- Haute résistance thermique (-30 °C à 120 °C)
- Découpe facile avec un cutter
- En granulés de caoutchouc, peut être recyclé en fin de vie

- **2 000 x 1 000 x 8 mm**
- **1 200 x 800 x 6 mm**



Résistance



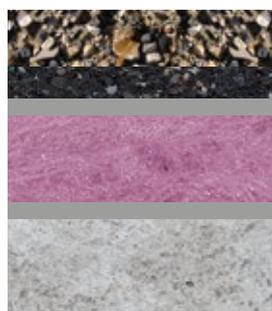
Résistant au gel et aux intempéries



Isolation



Protection



- Remblai de gravier
- Couche de protection PROFIMAT®
- Couche d'étanchéification
- Isolation thermique
- Pare-vapeur
- Structure de support

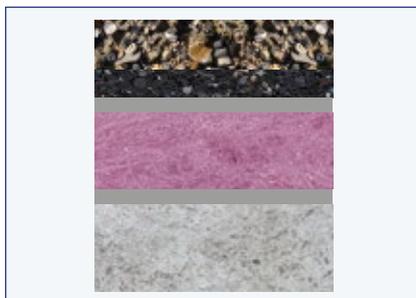
SUR TOITS PLATS

Le tapis de protection des bâtiments PROFIMAT® est la couche de protection sur les toits plats utilisés et non utilisés*. Il est notamment utilisé sous les toits recouverts de gravier pour protéger contre les dommages pouvant être causés à la couverture par des roches pointues et abrasives sur le toit.

* La compatibilité avec l'étanchéité doit être vérifiée

Cette fiche technique n'est pas soumise à la gestion des modifications ! Toutes les informations sont fournies sans garantie.
 La version actuelle en vigueur peut être consultée à l'adresse suivante : www.profimat.com

Tapis/rouleau de protection des bâtiments PROFIMAT[®] - Fiche technique du produit



Utilisation

Le tapis de protection des bâtiments PROFIMAT[®] offre une protection contre les dommages mécaniques pour les étanchéités de haute qualité au sens des normes DIN 18531, 18533, 18535. Il peut s'utiliser sur les toits plats et les terrasses. Le tapis de protection des bâtiments PROFIMAT[®] exerce également sa fonction de protection optimale dans le domaine du génie civil et de l'aménagement paysager.

Si un recouvrement intégral n'est techniquement pas possible ou pas souhaité (par exemple en cas d'utilisation sous des constructions en caillebotis ou d'autres revêtements à joints ouverts), nous recommandons de les utiliser sous forme de pastilles ou de bandes. La compatibilité avec l'étanchéité doit être vérifiée.

Matériau

Granulés de caoutchouc à base de recyclage (odeur typique de caoutchouc possible) liés avec du polyuréthane.

Conception du produit		
Couleurs	noir/coloré parsemé	
Surface	structure granulaire	

Dimensions/Tolérances		
Plaques : Longueur x largeur	2 000 x 1 000 mm 1 200 x 800 mm	1,5 %
Épaisseur	6, 8 mm	± 0,6 mm
Rouleaux : Longueur de rouleau x largeur	1 000 x 8 000 (pour 8 mm d'épaisseur) 1 000 x 10 000 (pour 6 mm d'épaisseur)	± 1,5 %
Épaisseur	6, 8 mm	± 0,6 mm

Cette fiche technique n'est pas soumise à la gestion des modifications ! Toutes les informations sont fournies sans garantie.
La version actuelle en vigueur peut être consultée à l'adresse suivante : www.profimat.com

Page 2 / 3

Dimensions/Tolérances	
Poids volumique	env. 810 kg/m ³
Poids surfacique	env. 4,86 kg/m ² (pour 6 mm d'épaisseur) env. 6,48 kg/m ² (pour 8 mm d'épaisseur)

Contrôles du produit	
Résistance à la traction	env. 0,3 N/mm ² (DIN EN ISO 1798)
Allongement à la rupture	env. 40 % (DIN EN ISO 1798)
Comportement au feu	E _r (B2) (DIN EN 13501-1)
Résistance chimique	résistance conditionnelle aux acides et aux bases
Comportement vis-à-vis de l'environnement	imputrescible et compatible avec l'eau
Charge de trafic	pour 8 mm d'épaisseur : env. 19 % t/m ² pour une compression de 10 % env. 50 % t/m ² pour une compression de 20 % (sur la base de la norme DIN EN ISO 3386-2)
Extension sous hygrométrie	min. 2 % (en fonction du taux d'humidité et des conditions de pose)
Résistance à l'eau salée	résistant selon DIN EN ISO 175 et DIN EN ISO 3386-2
Résistance aux UV	résistant selon DIN EN 1297 et DIN EN ISO 3386-2

Pose
La pose s'effectue conformément aux instructions de pose du tapis de protection des bâtiments PROFIMAT®.

Cette fiche technique n'est pas soumise à la gestion des modifications ! Toutes les informations sont fournies sans garantie.
La version actuelle en vigueur peut être consultée à l'adresse suivante : www.profimat.com